

Déclaration liminaire SUD éducation 04,05,84,13 25 juin 2021 CAP

Sur la titularisation et le non renouvellement de stage qui nous concerne aujourd'hui.

Les conditions d'exercice et de préparation des concours se sont dégradées depuis de nombreuses années du fait des multiples réformes qui se succèdent pour en théorie simplifier, mais qui dans la réalité ont complexifié, alourdi la préparation et l'entrée dans le métier.

La situation sanitaire depuis un an et demi a encore fragilisé ces conditions. Les stagiaires ont fait leur entrée et ont suivi leur formation à distance, ont du comme leurs autres collègues vivre les différentes modifications d'organisation scolaire et s'adapter sur le plan pédagogique entre distanciel et présentiel. Ce ne sont pas des conditions optimales.

Depuis 2020, le ministère de l'Education nationale prépare une vaste réforme de la formation des enseignantES ainsi que des concours. Les deux objectifs affichés sont de rendre cette formation plus professionnalisante pour mieux préparer les aspirantES enseignantES à leur futur métier, mais aussi de renforcer l'attractivité de cette profession. Force est de constater que ce qui est prévu risque de manquer ces deux cibles tout en dégradant fortement les conditions de la formation par la contractualisation et la diminution drastique des rémunérations. Le véritable but recherché semble au contraire de faire des économies.

Concernant le cas particulier et la stagiairisation.

Toujours un point de vigilance Nous sommes inquietES des conditions d'exercice des tuteursTRICES et des relations entre inspection et tuteursTRICES . Et de la possible démobilisation des collègues pour assumer ces missions. 20 à 25 visites du de la stagiaire dans l'année et des retours de l'inspection sur des insuffisances dans la capacité à remplir cette mission d'accompagnement. La bienveillance n'est pas toujours de mise également dans les visites conseils et inspections et rapports alors que les collègues font preuve de sérieux de bonne volonté et d'exigence dans leurs missions.

Mouvement intra académique.

Plusieurs cas de recours. Nous partageons l'analyse des autres syndicats notamment du SIAES sur ce sujet. De même que nos camarades, Nous dénonçons l'opacité du mouvement intra académique 2021. Nous nous associons à la demande de publication des barres.

Sur la plateforme Colibris SUD éducation n'est pas mentionné. SUD éducation dans l'académie a accompagné plusieurs personnels depuis la réforme Dussopt et donc nous demandons à être inclus dans la plateforme.

Sur le contexte politique actuel

De même que nos camarades des autres organisations syndicales, nous sommes inquietES. À l'opposé de la communication du ministre, le baccalauréat est l'objet de la désorganisation la plus

totale et d'inégalités de traitement criantes. C'est le résultat de l'application des lois Blanquer sur les lycées et les examens « quoi qu'il en coûte pour les personnels et les élèves ». La numérisation des copies est une aberration écologique. Nous le dénonçons depuis le début.

Pour conclure, SUD éducation demande à revenir en présentiel car ces commissions à distance sont un non sens considérant qu'en tant qu'enseignantES, nous sommes tous les jours dans nos établissements avec des adultes et des enfants.